

N^o 33
 Caroullé.
 Rosalie Euphémie

L'an mil huit cent trente neuf, le dix huitième jour du
 mois de novembre à quatre heures du soir, l'ardant
 nous Louis Joseph Obert, Maire et officier de l'état
 civil de la Commune de Nizernes Canton de Saint-Omer
 Sud, arrondissement de Saint-Omer Département du
 Pas de Calais, a comparu auquel Joseph napoleon
 Caroullé, âgé de vingt huit ans, jouvnes menues demeu-
 rant en cette Commune lequel nous a présenté un
 enfant du sexe féminin qu'il nous a déclaré être né
 de lui en son Domicile aujourd'hui à deux heures
 la nuit et de Dame Marie Joseph Delattre, âgée
 de vingt trois ans son épouse, auquel enfant il a
 été donné les surnoms de Rosalie Euphémie. Le présent
 acte a été rédigé en présence de Louis Joseph Wintubert
 âgé de quarante quatre ans, Instituteur, et de Louis
 Joseph Mordacq, âgé de quarante un ans,
 Cabaretiers tous deux Domiciliés en cette Commune
 et ont les témoins et le Comparant signé avec
 nous le présent acte, après lecture faite

L. J. Caroullé L. Mordacq
 L. J. Wintubert H. Obert